

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière du Moulin de la Rippe en liquidation, Nyon*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 02.09.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 17.10.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Maître Marc Fischer, liquidateur, Etude Borel & Barbey, rue de Jargonnant 2, 1207 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: La société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée conformément à l'art. 745 al. 3 CO.*

Olivier Thomas, notaire  
1260 Nyon 1

(01175542)